Envoyé en préfecture le 28/04/2026
Reçu en préfecture le 28/04/2026
Publié le
ID : 029-212901557-20260427-34042026-DE

Feuillet n°

Paraphe :

Mairie d'OUESSANT – 29242 OUESSANT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six, le lundi 27 avril à 17h, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence du Maire David QUANTIN.

Etaient présents, David QUANTIN, Olivier LE GALL, Marie-Paule STÉPHAN, Cédric CAÏN, Thiphaine DAVID, Jean GOUZIEN, Christophe MONTFORT, Jean-Patrice BERNARD, Gwenaëlle LOUËT, Marina MITH, Rachel GRÜNWEISER, MINIOU Marie-Noëlle, Joël RICHARD, Lydia ROLLAND
Absents excusés : Tiphanny PETTON
Ont donné procuration : Tiphanny PETTON à Thiphaine DAVID
Secrétaire de séance : Marie-Paule STÉPHAN
Date de convocation : 21 avril 2026
Date de transmission au contrôle de légalité : 28 avril 2026
Date d'affichage : 30 avril 2026

Nombre de conseillers en exercice :	15
Conseillers présents :	14
Conseillers votants :	15

N° 34-04-2026 ÉLECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES (CAO)

Après avoir entendu le rapport de M. le Maire,
Vu les dispositions de l'article L.1411-5 du code général des collectivités territoriales (CGCT) qui prévoit que :
- dans les communes de moins de 3 500 habitants, la commission d'appel d'offres comporte en plus du maire ou son représentant, président, 3 membres titulaires et 3 membres suppléants, élus au sein du conseil municipal, à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Le conseil municipal décide de procéder, au scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste, à l'élection des membres devant composer la commission d'appel d'offres.

Les listes déposées sont les suivantes :

- La liste représentée par M. Olivier LE GALL présente :
  M. Olivier LE GALL, M. Jean GOUZIEN, Marie-Paule STÉPHAN, membres titulaires ;
  Mme Gwenaëlle LOUËT, M. Cédric CAÏIN, Mme Tiphaine DAVID ;

- La liste représentée par Mme Lydia ROLLAND
  Mme Lydia ROLLAND, membre titulaire ;
  M. Joël RICHARD, membre suppléant ;

Il est ensuite procédé au vote ainsi qu'au dépouillement.
- Nombre de votants : 15
- Abstentions : 0
- Bulletins blancs / bulletins nuls : 0
- Suffrages exprimés : 15

Ref. 201 524 Berger-Levrault (1309)

Envoyé en préfecture le 28/04/2026
Reçu en préfecture le 28/04/2026
Publié le
ID : 029-212901557-20260427-34042026-DE

Il a été procédé au vote à main levée selon la décision unanime de l'assemblée délibérante, ainsi qu'au dépouillement. Les résultats sont les suivants :

1° Membres titulaires :

- Sièges à pourvoir : 3
- Suffrages exprimés : 15
- Quotient électoral : 5
- Nombre de voix obtenues par la liste de M. Olivier LE GALL : 12
- Nombre de voix obtenues par la liste de Mme Lydia ROLLAND : 3
- ⇨ Répartition des sièges : le nombre de sièges obtenu par chaque liste est égal au nombre entier du quotient qui résulte de la division du nombre de voix obtenues par le quotient électoral.
  - Liste de M. Olivier LE GALL : 12/5 = 2,4 arrondi à 2
  - Liste de Mme Lydia ROLLAND : 3/5 = 0.6 arrondi à 1

Cette première répartition permet :

- A la liste de M. Olivier LE GALL, d'obtenir 2 sièges
- A la liste de Mme Lydia ROLLAND, d'obtenir 1 siège

Le total des sièges pourvus est de 3 sièges

2°) Membres suppléants :

- Sièges à pourvoir : 3
- Suffrages exprimés : 15
- Quotient électoral : 5
- Nombre de voix obtenues par la liste de M. Olivier LE GALL : 12
- Nombre de voix obtenues par la liste de Mme Lydia ROLLAND : 3
- ⇨ Répartition des sièges : le nombre de sièges obtenu par chaque liste est égal au nombre entier du quotient qui résulte de la division du nombre de voix obtenues par le quotient électoral.
  - Liste de M. Olivier LE GALL : 12/5 = 2,4 arrondi à 2
  - Liste de Mme Lydia ROLLAND : 3/5 = 0.6 arrondi à 1

Cette première répartition permet :

- A la liste de M. Olivier LE GALL, d'obtenir 2 sièges
- A la liste de Mme Lydia ROLLAND, d'obtenir 1 siège
- Le total des sièges pourvus est de 3 sièges

3°) Sont élus à la commission d'appel d'offres :

Membres titulaires :
- M. Olivier LE GALL
- M. Jean GOUZIEN
- Mme Lydia ROLLAND

Membres suppléants :
- Mme Gwenaëlle LOUËT
- M. Cédric CAÏN
- M. Joël RICHARD

La secrétaire de séance,
Marie-Paule STÉPHAN,

Pour extrait conforme au registre,
Le Maire,
David QUANTIN,

MAIRIE D'OUESSANT (29242 Finistère)

Ref. 201 524 Berger-Levrault (1309)